

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 32– février 2011



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s Adhérent(e)s, Cher(e)s Ami(e)s

2011, l'année des changements... Notre quartier est en plein mutation, les travaux commencent.

Conformément à nos engagements toute l'équipe de votre association se mobilise pour faire valoir vos souhaits et répondre à vos interrogations.

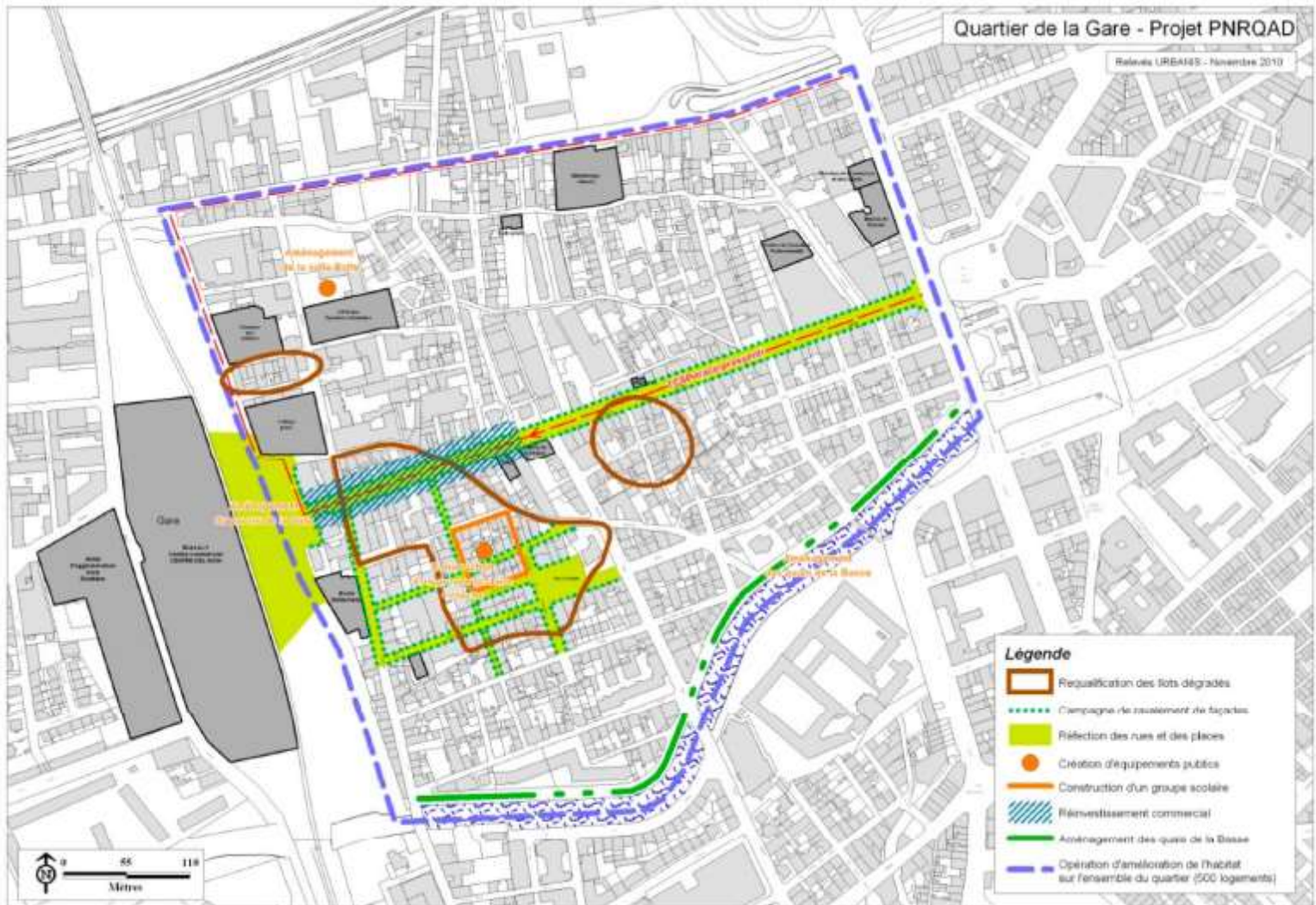
Commerçants, habitants, utilisateurs, tous, nous sommes mobilisés pour améliorer la vie dans notre secteur.

Nous avons engagé des discussions précises sur le devenir de la circulation (voiture, bus, vélo) dans nos rues et avenues, sur l'éclairage, le mobilier urbain, les végétaux, les parkings, etc.....

Nous ne cesserons pas nos démarches sans obtenir des réponses précises auprès des élus et des services de la ville.

Merci à tous et toutes de votre implication et votre soutien au quotidien.

- **PNRQAD QUARTIER GARE**



Ci-joint, le plan du **projet du PNRQAD**, nous pouvons remarquer que seulement certaines rues sont concernées par certains aspects du projet. Nous avons demandé à rencontrer M. Le Maire Jean-Marc PUJOL concernant les choix définis.

- **Requalification des îlots dégradés** : 3 zones sont concernées : l'îlot compris entre la rue Frédéric, la rue Marie, la rue Valette et le Bd du Conflent ; l'îlot compris entre les rues Châteaubriand- Valette-Courteline-Alger-Lefranc-Béranger-Massot-Boileau et l'îlot compris entre de Gaulle-Avenir-Tour d'Auvergne –Subra-Convention
- **Ravalement de façades et réfection des rues et des places** : avenue de Gaulle, le parvis de la Gare, la moitié de la rue Courteline, la rue Marceau, la rue Béranger, une partie du Bd du Roussillon, une partie de la rue Lefranc, la rue du Progrès, Place Belgique.
- **Création d'équipements publics** : la salle Bolte sera transformée en salle polyvalente.
- **Construction d'un groupe scolaire** : le secteur compris entre les rues Lefranc-Victor Hugo-Roussillon-Progrès (rue Marceau compris) doit être démoli pour reconstruire le groupe scolaire soit 97 logements.
- **Réinvestissement commercial** : la partie haute de l'avenue de Gaulle (de l'impasse Drancourt au parvis de la Gare) est concernée par le réinvestissement commercial.
- **Aménagement des quais de la Basse** : Le long des quais Nobel et Hanovre.
- **Opération d'amélioration de l'habitat** : secteur compris entre l'av. de Grande Bretagne, le Bd Escarguel, la Basse et La Gare.

- **REUNION DU 18 JANVIER**

Le mardi 18 janvier s'est déroulé une réunion technique avec les services de la Ville et de la communauté d'agglomération ainsi que du maître d'œuvre en présence de Mme Marie-Louise VIGUE, Maire –adjoint du quartier Ouest, à la demande de nos associations (Association de quartier, commerçants et collectif) concernant le plan de circulation dans notre quartier et les travaux en cours sur l'avenue de Gaulle.

Une réflexion commune aux 3 associations nous avait permis de lister les divers points qui méritaient un éclaircissement.

Nous avons obtenu certaines réponses :

- La mise en place du bus tram ne se fera logiquement pas avant 2012-2013. Les phases d'aménagement du bus Tram seront progressives.
- Avec la mise en place de la rocade nord-ouest (2012 ?) et la création de la bretelle sur la voie sur berge (jonction Bd Michelet et Bd St Assisclé), le trafic routier à l'entrée du Bd Lazare Escarguel devrait diminuer. Il sera alors possible d'aménager différemment, dans le futur, le carrefour av. de Grande-Bretagne et Bd Lazare Escarguel.
- Une partie des bus du Conseil Général vont déménager de la Gare Routière du Centre Ville vers la Gare routière à St Assisclé, ce qui va diminuer le nombre de bus encombrant l'avenue de Grande Bretagne.
- Concernant le plan de circulation sur l'avenue de Grande Bretagne, le sens unique concernant les VL n'est visiblement pas entièrement défini.
- Le Bd Lazare Escarguel, dans le projet définitif sera conservé à double sens de circulation avec une voie réservée au Bus tram.
- Un essai de feux tricolore sera mis en place au niveau du quai Nobel afin de pouvoir tourner à gauche sur le Bd Escarguel et à droite Bd des Pyrénées.
- Egalement, il peut être envisagé des feux, par mesure de sécurité, au niveau de la rue Chateaubriand, les VL devront couper la voie Bus Tram. Pour exemple, sur le Bd Clémenceau, les VL coupent la voie de bus pour accéder aux rues situées sur la droite sans que des problèmes de sécurité se posent.
- Les travaux d'aménagement du parvis de la Gare vont s'étaler sur 8 à 9 mois. La SNCF est le maître d'ouvrage, à savoir que ces aménagements seront en continuité avec le projet global de réfection de l'avenue de Gaulle.
- L'extension du parking Bolte (25 places supplémentaires) est en cours.
- Le Conseil Municipal devrait entériner courant février l'extension du parking Catalogne. Dans le meilleur des cas, les travaux pourraient être achevés fin 2012 – début 2013.
- La mise en place de nouveaux horodateurs (paiement par carte bleue) dans le quartier devraient se faire dans le courant du 2^e semestre.

Nous avons une autre réunion technique prévue avant la fin février concernant nos autres demandes ou interrogations.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE NOTRE ASSOCIATION AURA LIEU
LE JEUDI 10 FEVRIER A 18H
A L'ANNEXE MAIRIE BERANGER, 4 RUE BERANGER.
MERCİ DE VOTRE PRESENCE.**

- **EN BREF....**

- Suppression de la vélo-station BIP de la gare, en raison des travaux sur le parvis de la Gare (la municipalité n'a pas souhaité la déplacer temporairement). Nous avons posé la question, si la vélo-station prévue initialement côté Gare TGV était toujours d'actualité.
- Les travaux avenue de Gaulle ont commencé le 17 janvier.



- En raison des travaux, les bus ne circulent plus avenue de Gaulle, rue Courteline et boulevard du Conflent.



ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez-la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION :

BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35